Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 1er décembre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets d'adresser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Culture *concernant la prévention des abus de pouvoir et des comportements inappropriés dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel au Luxembourg.***

À l'occasion de la dernière édition des *Lëtzebuerger Filmpräisser*, des voix issues du milieu du cinéma ont souligné que des rapports de pouvoir déséquilibrés et des comportements abusifs continuent d'exister. Ces témoignages mettent en lumière la vulnérabilité particulière des femmes, en particulier des jeunes professionnel·le·s, dans un secteur marqué par de fortes hiérarchies, une grande dépendance à la réputation et des contrats souvent précaires.

Au regard de ces constats, il paraît essentiel de s'interroger sur les dispositifs existants et à développer afin de garantir un environnement de travail sûr, respectueux et équitable pour toutes les personnes actives dans le domaine cinématographique et audiovisuel, d'autant plus qu'un grand nombre de productions bénéficient d'un soutien financier public.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes:

1. **Quels mécanismes de prévention, d'accompagnement et de signalement des comportements abusifs ou inappropriés existent actuellement dans le secteur audiovisuel et cinématographique, notamment au sein des structures soutenues ou subventionnées par l'État ? Le ministre dispose-t-il de données ou de retours formels (p.ex. nombre de signalements) concernant de tels incidents au cours des dernières années ?**
2. **Le ministère entend-il intégrer ou renforcer, dans les critères d'octroi des aides publiques au cinéma et à l'audiovisuel, des exigences générales en matière de prévention du harcèlement, des abus de pouvoir et des risques psychosociaux sur les lieux de tournage ? Le cas échéant, quelles sont les orientations que le ministère poursuit à cet égard ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Djuna BERNARD
Députée